



AUGMENTATION DES SALAIRES UNE URGENCE !!

**AU MOIS DE JUIN 2022,
L'INFLATION A ATTEINT 5,8 %.**

Les prévisions pour la fin de l'année sont alarmantes car le seuil de 8% voir plus pourrait être atteint.

Les conséquences pour les salariés que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé sont importantes.

En effet, ils doivent faire face à l'augmentation des prix de l'énergie avec le litre de gazole qui dépasse les 2 euros ainsi que celles des produits de première nécessité, de l'alimentation, des transports, des assurances... l'augmentation des loyers sera de 3,5 % au mois de juin alors qu'elle a déjà été de 2,49% au 1er trimestre et qu'elle atteindra vraisemblablement 3,5 % au 3e trimestre. L'augmentation des APL sera de 3,5% !!

Cette situation inédite depuis les années 80 fragilise tous les salariés.

Après 2 années de crise sanitaire, pendant lesquelles les salariés ont été contraints aux confinements successifs, aux restrictions de liberté, quand leurs droits collectifs ont été remis en cause, et leurs conditions de travail dégradées.

Le projet de loi sur le pouvoir d'achat en cours de discussion à l'Assemblée Nationale ne répond pas aux attentes des salariés. Il ne faut pas confondre pouvoir d'achat et augmentation des salaires. Les chèques alimentaires, énergie, sont des rustines qui freinent les négociations salariales.

Les employeurs ont tout intérêt à verser une prime désocialisée, défiscalisée ! Mais elle ne remplit pas les caisses de la protection sociale ! Et elle n'est pas pérenne ! L'évolution de 4% des

retraites de base est déjà insuffisante.

Et que dire de l'évolution de 3, 5% du point d'indice de la fonction publique quand la perte du pouvoir d'achat s'élève à 25%!

TROP C'EST TROP !!!

Il faut en finir avec les aides aux entreprises sans contreparties, avec la course aux dividendes ! La France est la championne d'Europe de reversement des dividendes aux actionnaires du CAC 40 et bat des records.

Ils ont perçu 57% de plus qu'en 2021, soit 80 milliards d'euros ! « Les 5 premières fortunes de France possèdent à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France » selon OXFAM

Face à cette situation, Force Ouvrière considère que l'urgence est à l'ouverture des négociations salariales dans tous les secteurs d'activité comme dans la fonction publique !

L'été et les vacances ne feront pas taire les revendications. Et le gouvernement serait bien inspiré d'éviter de mettre de l'huile sur le feu avec la réforme des retraites qu'il entend mener avant la fin de l'année.

Pour FORCE OUVRIÈRE, salaires, retraites, tout est lié.

L'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE du Maine et Loire appelle :

Tous les salariés dans le privé comme dans le public à s'organiser avec leur syndicat et à préparer le rapport de force pour exiger une augmentation générale des salaires et combattre une nouvelle réforme des retraites !

Union départementale Force Ouvrière du Maine et Loire

14 Place Louis Imbach 49100 Angers

02 41 25 49 60

udfo49@force-ouvriere.fr